

Image not found or type unknown



## Remplacement superieur sans avoir son statut

Par **MINIBAD**, le **20/09/2013** à **13:59**

bonjour,  
je travaille en tant que vendeuse polyvalente dans un magasin d'article de fête, j'ai remplacé mon adjoint durant 9 mois suite a un accident, je n'ai jamais eu sont statut ni sa paie, est ce normale? Est ce suffisant pour les envoyer au Prud'homme?  
Merci

Par **P.M.**, le **20/09/2013** à **15:29**

Bonjour,  
Il faudrait déjà avoir les preuves de ce remplacement et éventuellement savoir ce qui est prévu par la Convention Collective applicable à ce sujet...